career

Leadership dans des organisations
sociales et médico-sociales

Manuel pour l'épreuve 2 de l'examen « Analyse de cas »

Examen professionnel responsable d'équipe dans des organisations sociales et médico-sociales

Version du 1er décembre 2026

Secrétariat d'examen Career
Waisenhausplatz 14
CH-3011 Bern

058 360 55 66
info@career-leadership.ch

1. Description de la tâche

Dans l'épreuve 2 de l'examen, les candidat-ess analysent une situation de management et développent des solutions adaptées à l'aide de théories et/ou de modèles. L'analyse de cas présente une situation de départ issue du quotidien de la gestion d'équipe. Le candidat ou la candidate analyse et résout la situation le long des tâches.

2. Conditions générales

Déroulement et durée

L'examen écrit se déroule dans une salle où se trouvent plusieurs candidats-es et surveillants-es. Les candidats-es disposent de 120 minutes pour résoudre l'analyse de cas.

Exigences

Pour résoudre l'analyse de cas, le ou la candidat-e peut utiliser des moyens auxiliaires : livres, documents de cours et/ou d'institution, notes personnelles et une archive individuelle de documents sur son ordinateur. L'utilisation d'Internet ou la prise de contact avec d'autres personnes ne sont pas autorisées. Le téléphone portable doit être éteint pendant l'examen. Les enregistrements de documents d'examen (photo, film, son) sont interdits.

Matériel

Le travail est rédigé électroniquement. Les candidats et candidates apportent à cet effet leur propre ordinateur portable, ainsi que son chargeur.

Des informations importantes concernant les exigences techniques figurent dans le document « Configuration système requise pour les examens électroniques », qui sera disponible sur le site Internet à partir du 1er février 2027.

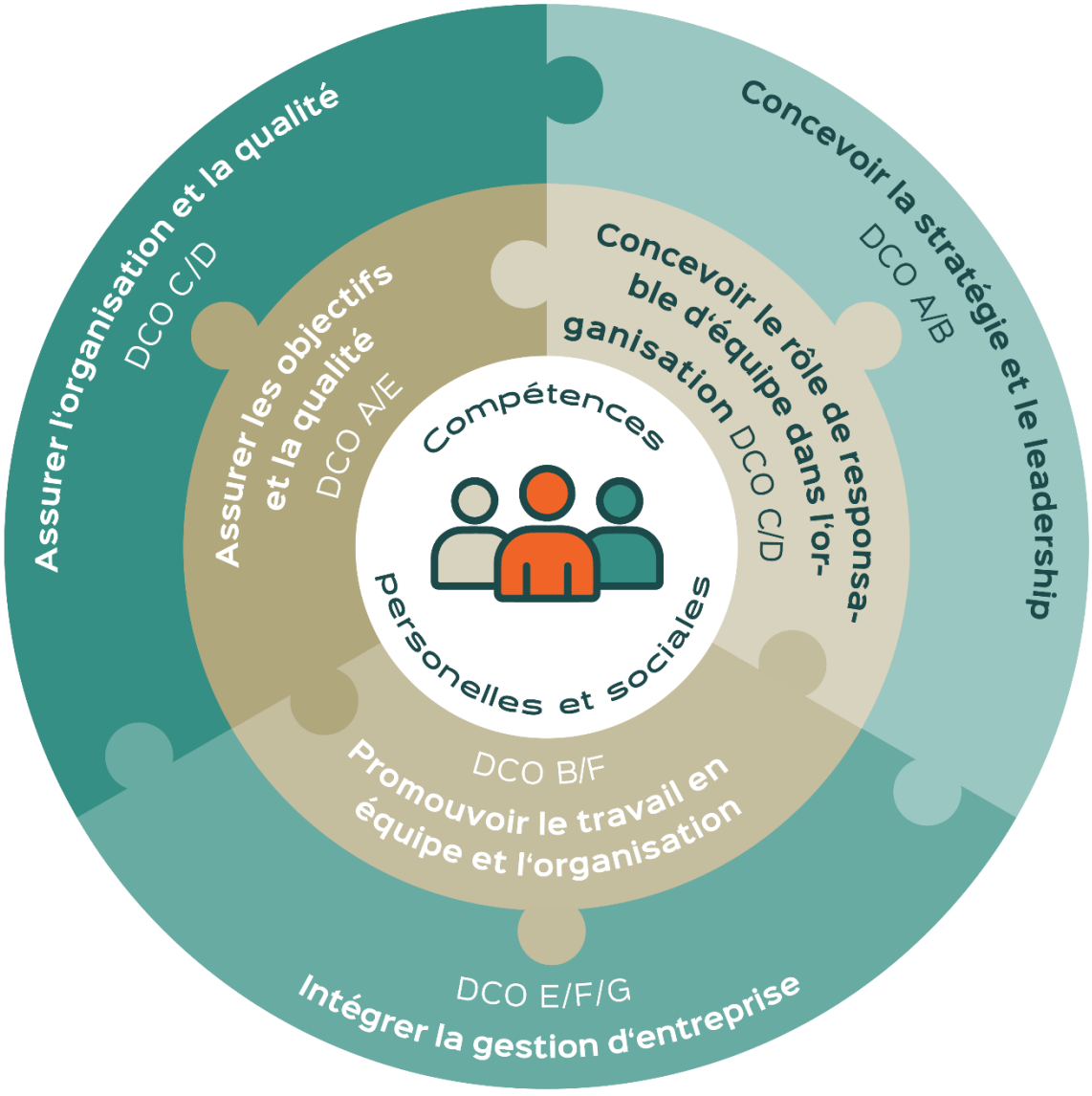
Informations complémentaires

Préparation

Sur le site Internet www.career-leadership.ch, les candidats et candidates trouvent un exemple d'analyse de cas qui les aide à se préparer à cette épreuve de l'examen.

3. Critères d'évaluation

La Roue de la gestion de l'organisation (voir également le point 4 des directives) illustre, d'une part, comment les deux examens (examen professionnel de responsable d'équipe dans des organisations sociales et médico-sociales [cercle intérieur] et examen professionnel supérieur de directeur et directrice d'organisations sociales et médico-sociales [cercle extérieur] s'imbriquent l'un dans l'autre. D'autre part, la représentation met en évidence les subdivisions de la Roue de la gestion d'une organisation qui sont examinées dans les différentes parties de l'examen. Les subdivisions de la Roue (subdivisions de la gestion de l'organisation) se retrouvent donc dans la grille d'évaluation de chaque partie de l'examen. Elles sont complétées par des « exigences générales » pour chaque partie de l'examen.



Les critères d'évaluation sont équivalents aux compétences opérationnelles pertinente pour l'examen, y compris les compétences personnelles et sociales correspondantes (CPS) (cf. Directives, annexe A).

La roue de la gestion de l'organisation EP RE Domaine des compétences opérationnelles (DCO) et des exigences générales (EG)	**Compétences opérationnelles** (CO) pertinentes pour l'examen, dérivées des subdivisions des domaines de compétences opérationnelles (DCO) :
Assurer les objectifs et la qualité **DCO A/E**	EP2-1 **Élaborer et atteindre les objectifs opérationnels** de l'équipe et les priorités (pour -soi-même et l'équipe) conformément **à la mission et à la stratégie** de l'organisation (A1)
Concevoir le rôle de responsable d'équipe dans le contexte de l'organisation **DCO C/D**	EP2-2 **Identifier et promouvoir le potentiel des collaborateurs** (C3)
	EP2-3 **Mobiliser des ressources pour assumer son rôle de responsable d'équipe** (D2)
	EP2-4 **Présenter sa propre conception du leadership au sein de l'équipe et la développer de manière ciblée (D3)**
Promouvoir le travail en équipe et l'organisation **DCO B/F**	EP2-5 **Planifier et mettre en œuvre des activités et des projets** pour atteindre les objectifs opérationnels (B1)
Exigences générales (EG)	EP2-6 **Appliquer une approche analytique et holistique** (CPS)
	EP2-7 **Défendre ses propres décisions**, mais aussi les remettre en question de manière critique (CPS)
	EP2-8 **Responsabiliser et motiver les collaborateurs par la délégation** (CPS)
	EP2-9 **Rédiger des documents écrits adaptés au(x) destinataire(s)** et **compréhensibles** quant à leur contenu (F6)